

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

07 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 07 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard DE REU, Maire de la commune, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 février 2018 dont un exemplaire a été affiché au panneau d'affichage de la Mairie conformément à la loi.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard DE REU, Bernard DENNE, Alain CHAUSSOY, Pascale TARD, Patricia COPIN, Freddy LEFEBVRE, Lucie LETURGEZ, Philippe LOURDEL, Monsieur Julien MAHIEU et Christine CAMPAGNE conseillers municipaux.

Etaient excusées : Mesdames Alexandra HERMANT et Elisabeth CAPRON

Madame Alexandra HERMANT donne pouvoir à Monsieur Bernard DE REU

Monsieur Alain CHAUSSOY est élu secrétaire de séance.

I. Approbation des Procès-Verbaux des réunions du 15 février 2018

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 15 février 2018

Le conseil adopte ce compte rendu à l'unanimité.

II. Compteur Gazpar (Compteur gaz communicant)

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que lors de la dernière réunion de conseil, celui-ci avait souhaité avoir plus d'explications sur le compteur Gaspar.

Monsieur le Maire a donc contacter la personne dédiée au secteur. Monsieur Dominique DUHEM est donc présent ce jour pour de plus amples explications.

M. Duhem prend donc la parole.

Il explique que ce projet a été voté par l'ancien gouvernement en 2013 et que toutes les communes sont concernées.

Le projet va se dérouler de 2016 à 2022.

Pour la commune cela aura un impact en 2020 avec d'abord la pose de l'antenne et du concentrateur qui va permettre la réception des index par émission radio. Ce concentrateur va émettre un signal une fois par jour pendant 1 seconde.

Ensuite, il y aura la pose des compteurs courant 2020 et 2021.

La commune touchera une redevance annuelle de 50 euros pour le coût de l'électricité du concentrateur.

Les compteurs changés seront gratuits, pas de facturation aux usagers.

Le conseil se pose la question de savoir si les personnes pourront refuser la pose du compteur ? La réponse est oui, la relève s'effectuera comme auparavant.

III. Grande Veillée du 10 novembre 2018

Monsieur le Maire annonce qu'une grande veillée aura lieu dans la nuit du 10 au 11 novembre 2018 pour célébrer la paix retrouvée.

Le projet consiste à mettre en lumière les cimetières, carrés militaires ou toute tombe militaire isolée de la Première Guerre Mondiale, afin de rendre hommage.

La Communauté de Communes du Sud Artois propose plusieurs idées sont énoncées : 20 bougies par cimetière, retraite aux flambeaux, montgolfières, concert, ballon éclairant.

D'autres réunions avec les communes doivent avoir lieu pour mettre cet événement au point.

IV. Fête communale

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Pascale TARD.

Elle explique le programme qui devrait avoir lieu pour la fête communale qui se déroulera du vendredi 22 juin 2018 au lundi 25 juin 2018.

Celui-ci est encore susceptible de changer. Une réunion doit avoir lieu courant avril.

Vendredi soir : Feu de la St Jean

Samedi matin : Marche

Samedi soir : Soirée bavaroise

Dimanche : brocante (rue de Paris, Place de l'église, et rue de la mairie), animation de rues, et le soir feu d'artifice.

Des manèges seront également présents comme tous les ans.

V. Point silo Unéal

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Diligent pour faire le point sur l'avenir du silo.

Des négociations sont en cours pour éventuellement un achat de celui-ci par la commune. La commune ne fera l'opération que s'il existe un projet viable derrière.

Monsieur le Maire demande un accord de principe pour l'achat du silo. Cet accord va permettre d'entamer les démarches et liaison avec l'EPF.

Monsieur le Maire tiendra au courant le conseil au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

VI. Point sur dépenses Investissement

A l'approche du vote du budget primitif 2018, Monsieur le Maire souhaite informer le conseil des projets d'investissement prévus sur la commune pour l'année 2018.

Il annonce succinctement la liste.

Certains projets sont déjà engagés comme la réhabilitation des toilettes de l'école qui vont débiter en juillet 2018.

La commission du budget et des finances se réunira prochainement pour établir le budget primitif 2018 et faire des choix sur les investissements possibles au vu des recettes attendues.

VII. Divers

Assistantes Maternelles

Monsieur le Maire donne la parole à Lucie LETURGEZ pour expliquer la situation de fonctionnement du local des assistantes maternelles.

Celle-ci ayant créé l'association des petites lucioles demande au même titre que les deux autres groupes à bénéficier du local.

Une discussion s'engage avec les membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'établir un planning en accord avec les trois groupes et de l'afficher à l'entrée du local.

Celui-ci est adopté en accord avec les représentantes des trois groupes.

Chambre des métiers

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de la chambre de Métiers et de l'Artisanat pour une demande de subvention pour participer aux frais d'apprentissage des jeunes de la commune.

Après discussion, le conseil vote contre à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

M. DE REU Bernard

M. DENNE Bernard

M. CHAUSSOY Alain

Mme TARD Pascale

M. LEFEBVRE Freddy

M. LOURDEL Philippe

Mme COPIN Patricia

Mme LETURGEZ Lucie

Mme CAMPAGNE Christine

M. MAHIEU Julien